

Organisation du village rubané de Darion (province de Liège, Belgique) (*)

par

Daniel CAHEN

INTRODUCTION

Les sites rubanés sont localisés en Belgique dans la bande de plateaux limoneux qui traverse le pays selon un axe N.E.-S.O. Ils sont plus particulièrement concentrés sur la rive gauche de la Meuse, à l'est de cette bande d'une part, et dans la région des sources de la Dendre occidentale, un affluent de l'Escaut, à l'ouest de ce territoire, d'autre part (fig. 1). Ces deux aires de répartition, séparées par plus de cent kilomètres, sont caractérisées par la présence d'une épaisse couverture loessique dont la fertilité a assuré leur vocation agricole.

Depuis près d'un siècle, les fouilles de sites rubanés ont consisté à vider des fosses, à la recherche de beaux objets. De ce fait, les structures d'habitat restent encore très rares. L'habitude s'est instaurée de désigner comme «village» un ensemble de fosses voisines, sans jamais qu'une relation, autre que de proximité, ait été établie entre ces structures. La chronologie et l'organisation de ces «villages» restent encore inconnues, malgré une densité de sites particulièrement remarquable. Au stade actuel des recherches, le progrès de nos connaissances ne dépend plus de l'accumulation de matériel archéologique nouveau, même soigneusement récolté, mais de l'élévation de la problématique des fouilles au niveau de l'habitat et de son organisation (CAHEN et VAN BERG, 1981).

LE VILLAGE RUBANÉ DE DARION

Le site de Darion est localisé vers l'extrémité sud-ouest de l'aire orientale de répartition du Rubané, en Hesbaye liégeoise. C'est une région de plateaux au relief peu accentué et dont le substratum est formé par des assises crétacées.

Le site est implanté sur une crête d'interfluve entre les vallées du Geer et du Faux-Geer, qui culmine vers 130 m d'altitude. Depuis l'Atlantique, phase à laquelle correspond l'occupation néolithique, le relief s'est notablement adouci par l'érosion du sommet de la crête et le colmatage des vallées dont témoigne

(*) Communication présentée le 3 décembre 1983.

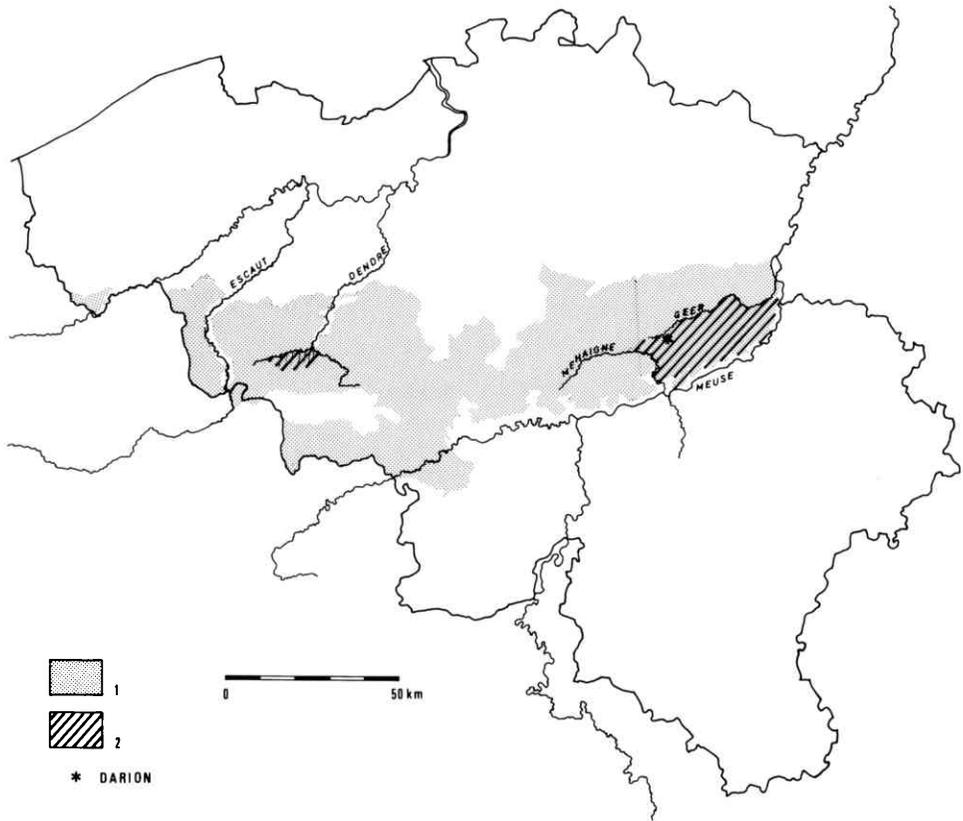


FIG. 1. – Carte de la Belgique.

1 : bande de plateaux limoneux ; 2 : répartition des sites rubanés.

l'existence d'une épaisse couche de colluvions qui incorpore des silex taillés et des tessons de céramique (fig. 2).

Découvert à l'occasion de prospections de surface par Monsieur Georges Moureau, de la Société d'Archéologie et d'Histoire de Waremme et de Hesbaye, le site de Darion a été choisi pour y entreprendre une fouille systématique parce qu'il apparaissait intact, parce que la totalité de la superficie occupée était accessible aux recherches et, enfin, parce qu'il est menacé de destruction partielle à brève échéance. Les fouilles entreprises depuis 1981 ont été poursuivies sans désespérer, grâce à un crédit aux chercheurs du Fonds National de la Recherche Scientifique et avec l'aide de l'Administration du Patrimoine culturel du Ministère de la Communauté Française (VAN BERG et CAHEN, 1982 ; CAHEN, 1983). Elles sont conduites de manière classique, par grands décapages à la pelle mécanique, suivis de la fouille des structures enfouies. En effet, à Darion comme dans la plupart des sites rubanés, on ne retrouve pas de sol d'occupation. Ce dernier, dans la meilleure

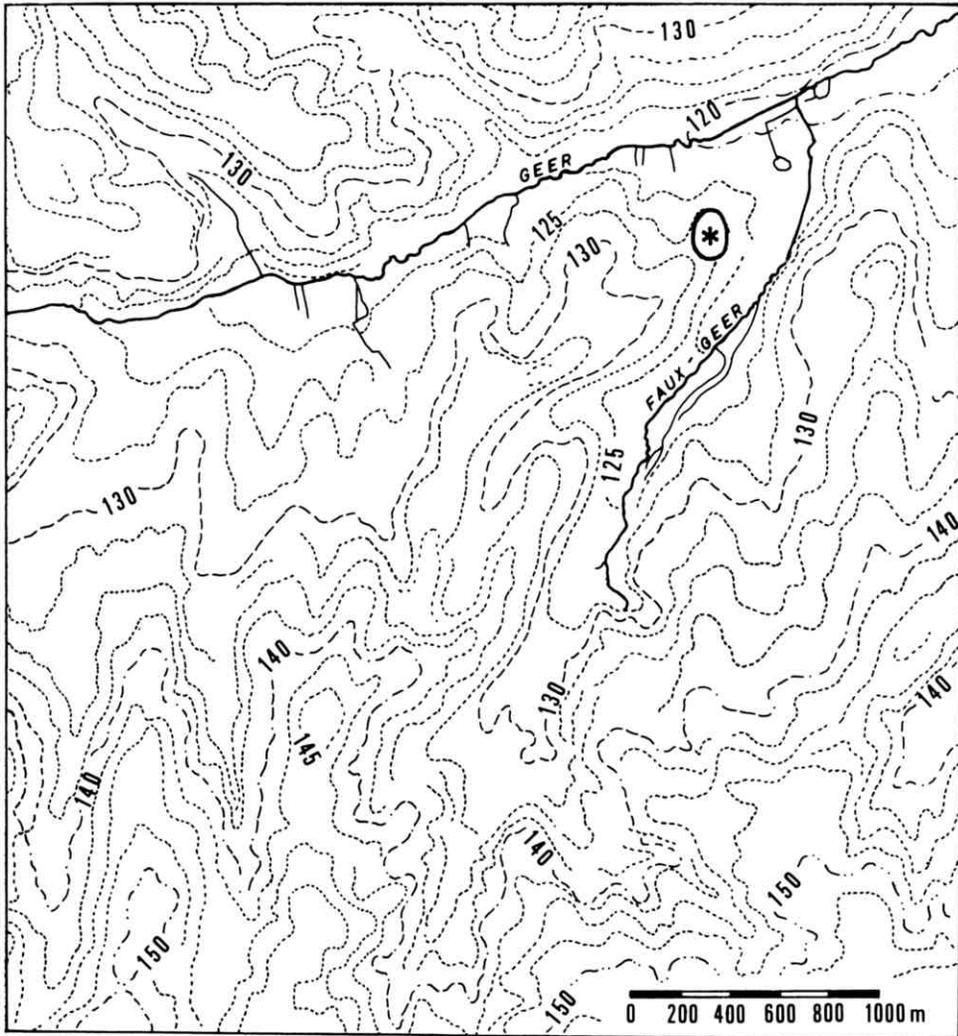


Fig. 2. - Topographie des environs du site de Darion.

hypothèse, se confondait avec la surface labourée actuelle. Seules sont donc accessibles les substructures du village néolithique.

LIMITE DU VILLAGE NÉOLITHIQUE

Les vestiges d'habitat rubané du site de Darion sont entourés d'un fossé dont près des trois-quarts du tracé ont été repérés. Ce fossé délimite une surface elliptique de près de deux hectares dont le grand axe nord-sud atteint vraisem-

blement 160 m pour 120 m au petit axe est-ouest. Les fosses et autres vestiges d'habitat sont abondants à l'intérieur du fossé tandis que les sondages effectués à l'extérieur se sont avérés stériles (fig. 3).

Le fossé présente une coupe en V. Sa profondeur maximale atteint 2,40 m sous la surface actuelle pour une largeur de 3 m au décapage. Son remblai montre un cortège sédimentaire partout semblable. De la base jusqu'au tiers inférieur ou à la moitié de la hauteur, on trouve une alternance de lentilles subhorizontales de limon brun clair et brun foncé, généralement très pauvre en matériel archéologique. Par-dessus, on observe une succession de couches en pente depuis l'intérieur et qui peuvent incorporer une abondance variable de silex taillés et de céramiques. La partie inférieure du remblai correspond peut-être aux dépôts contemporains de l'occupation, la partie supérieure, à l'abandon du site.

Partout où il a été suivi sur une certaine longueur, le fossé apparaît interrompu. Du côté est, un tronçon de quelque 40 m de long est limité, au sud, par une interruption. A partir de cette dernière débute, sur une longueur de 20 m environ vers le nord, la partie du fossé la plus riche en matériel archéologique. Il est tentant de relier cette richesse et cette interruption et de reconnaître dans cette dernière une «entrée» (fig. 3 : 4). Diamétralement opposée à la précédente, du côté ouest, une interruption longue de 17,5 m sépare deux tronçons du fossé. Cet espace est occupé par trois rangs de trous de pieu alignés dans l'axe du fossé. La signification de ce dispositif nous échappe. Il correspondait sans doute à une entrée protégée (fig. 3 : 5).

Il ne semble pas que le fossé ait été flanqué d'une levée de terre, ni vers l'intérieur, ni vers l'extérieur. En effet, le pendage de la partie supérieure du remblai s'oppose à l'hypothèse d'une digue externe tandis que du côté intérieur, la présence de fosses contiguës au fossé ne milite pas en faveur de l'existence d'une levée. De plus, dans l'une de ces fosses, on a retrouvé de la terre brûlée et des grains de blé carbonisés en abondance, de même que dans le remblai du fossé tout proche. Cette observation indique que lors de la destruction de la superstructure correspondant à cette fosse, il n'existait aucun obstacle au passage de la terre brûlée et des grains de blé de la fosse vers le fossé (fig. 3 : 11).

Compte tenu des dimensions restreintes du fossé et de ses multiples interruptions ainsi que de l'absence d'une levée de terre, il paraît difficile de lui attribuer une fonction stratégique. Le fossé ne devait offrir qu'une défense médiocre contre d'éventuels assaillants. On pourrait peut-être lui assigner un rôle de limite du territoire occupé et aussi celui d'une défense du bétail, des gens et du village contre la faune sauvage : loups, sangliers, renards, par exemple.

ORGANISATION INTERNE DU VILLAGE

En dépit du fait que les fouilles ne couvrent encore qu'une partie limitée de l'espace interne du village, il apparaît déjà une opposition manifeste entre une zone

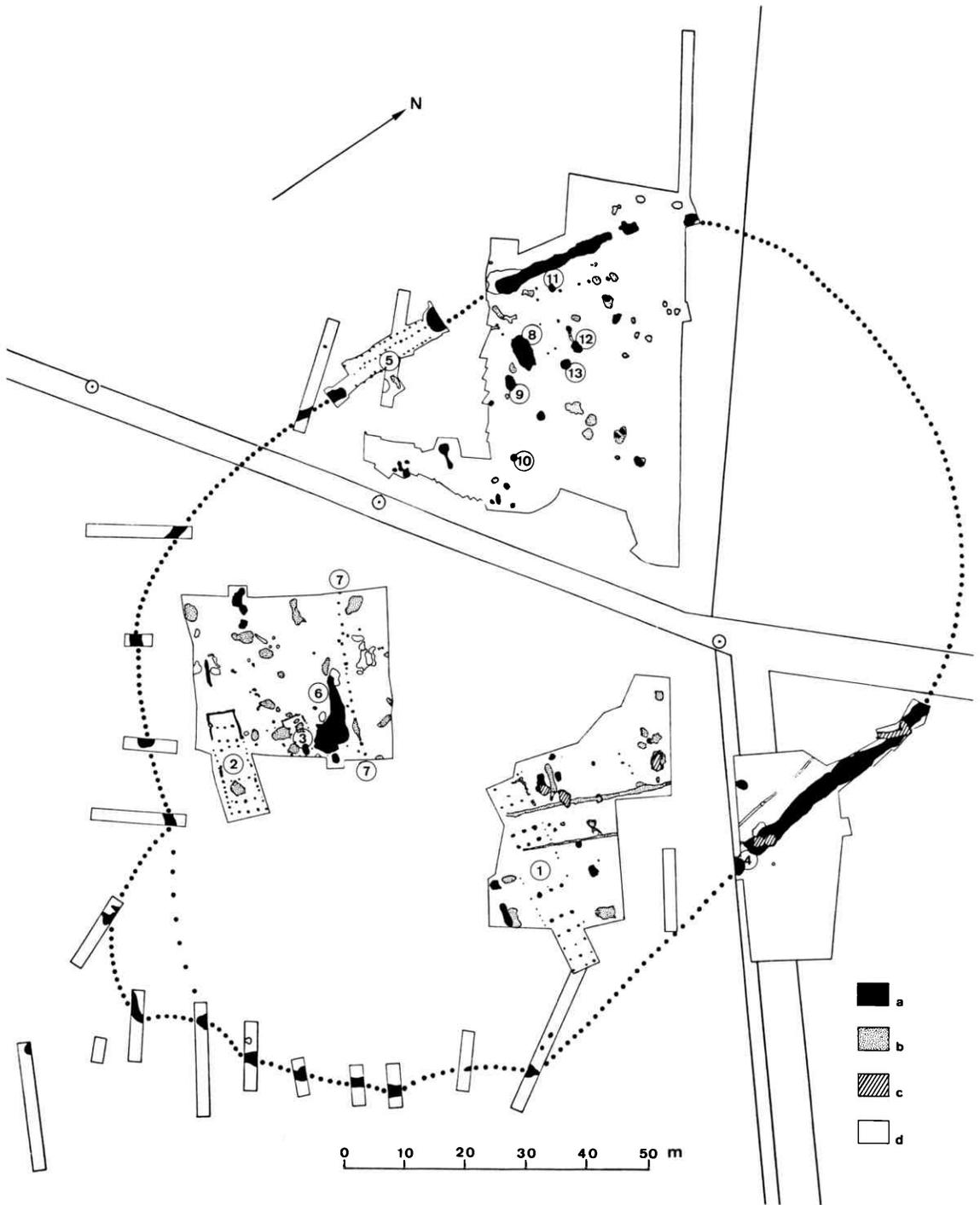


Fig. 3. – Plan d'ensemble des fouilles (1981-1983) du village de Darion.

1, 2, 3 : maisons ; 4, 5 : entrées ; 6 : fosse 128 ; 7 : palissade ; 8 : fosse surmontée par un atelier de débitage du silex ; 9 : «silo» surmonté par un atelier de débitage du silex ; 10 : dépôt de meules ; 11 : «four» à grain ; 12 : «tombe» ; 13 : fosse riche en déchets de débitage de phanite. a : fosse ou fossé, remblai gris à gris foncé, riche en matériel archéologique ; b : fosse à remblai gris clair, pauvre ou stérile ; c : fosse récente ou fosse «fouillée» avant 1981 ; d : décoloration blanchâtre.

méridionale qui comporte des habitations et une zone septentrionale qui en est dépourvue.

1. *Partie méridionale du village*

Elle montre une densité importante de structures archéologiques avec trois habitations (fig. 3 : 1, 2, 3), une grande fosse (fig. 3 : 6) et un alignement est-ouest de trous de pieu qui correspond peut-être à une palissade (fig. 3 : 7).

Maison 1 : longueur : 31,5 m ; largeur : 7 m. Les poteaux de parois ne sont qu'imparfaitement conservés de même que la tranchée de fondation qui marque le chevet ouest. Il s'agit d'une maison de plan rectangulaire classique, caractérisée par un compartiment central exceptionnellement long puisque sa portée excède 8 m.

Maison 2 : longueur : 16,75 m ; largeur au chevet ouest : 4,75 m ; largeur à l'extrémité est : 5,9 m. Le plan de cette maison est légèrement trapézoïdal. Les alignements de trous de pieu sont assez défectueux. Le chevet comporte une tranchée de fondation dont le retour sur les longs côtés atteint le niveau des deux tierces rapprochées formant le couloir. Une fosse à remblai clair apparaît dans l'espace intérieur de cette maison.

Maison 3 : incomplètement fouillée, cette maison est nettement plus petite que les précédentes. Son chevet ouest a une largeur de 3,5 m pour une longueur probable de 10 m environ. Le chevet est souligné par une tranchée de fondation. La zone occupée par cette maison est criblée de nombreuses fosses. A l'intérieur de l'habitation, on trouve une fosse peu profonde qui est traversée par deux trous de pieu. Cette fosse est donc antérieure à la construction. En revanche, le retour de la tranchée de fondation sur le long côté sud de la maison 3 a disparu, suite au creusement de deux fosses à remblai clair qui sont donc postérieures à l'habitation.

On constate que les trois habitations ont une orientation identique, est-ouest, et que leurs chevets s'alignent selon une parallèle à la ligne de crête. Cette implantation sous la crête permettait d'abriter les maisons contre les vents dominants du nord-ouest.

Fosse 128 et palissade : le côté nord de la maison 3 est jouxté par une grande fosse de 13 m de long pour 5 m de large. La moitié ouest de cette fosse est étroite et allongée, la moitié orientale est beaucoup plus large et plus profonde. On observe une nette remontée du sol en place à la jonction entre les deux parties de cette fosse, ce qui suggère qu'elle a été creusée en deux temps, voire même qu'elle est formée de la réunion de deux fosses distinctes à l'origine. Vu l'allure des couches, la partie orientale de la fosse paraît plus récente. Elle comporte, à la base, une couche épaisse de terre brûlée qui montre des empreintes de branchages. Le pendage de cette couche indique qu'elle a été déposée du nord vers le sud.

Le long côté nord de la fosse 128 est beaucoup plus rectiligne que le côté sud. Il est parallèle à un alignement est-ouest de trous de pieu régulièrement espacés et qui forment peut-être une palissade. Il est possible qu'il faille relier la couche de terre brûlée de la fosse 128 à la destruction de cette palissade dont la fonction nous échappe.

2. Partie septentrionale du village

Les quelque 2.000 m² fouillés dans cette zone ne comportent pas d'habitation. Divers arguments indiquent que cette absence n'est pas le résultat d'une érosion différentielle. En effet, de ce côté de la crête, la pente n'est pas plus forte que sur le versant sud. De plus, des trous de poteau y sont conservés mais, hormis ceux qui forment le dispositif occupant l'une des interruptions du fossé, ils ne se disposent pas selon un plan cohérent.

D'autre part, la forme et le contenu des fosses de la zone nord diffèrent de ceux des fosses de la partie méridionale. On constate ainsi qu'il y a, du côté nord, davantage de fosses circulaires ou ovalaires à parois verticales. De plus, le matériel retrouvé dans ces fosses peut, de manière beaucoup plus explicite que dans la zone sud, être mis en relation avec certaines activités (fig. 3 : 8 à 13).

On trouve ainsi, au sommet de deux fosses, d'importants amas de silex taillés qui constituent manifestement des rebus d'ateliers de débitage. Une petite fosse contenait 4 meules complètes qui ont pu être appareillées 2 à 2. Une autre fosse présentait des parois évasées vers le fond qui était tapissé d'une terre très noire et très plastique. Il pourrait s'agir d'un silo. Il y avait encore une petite fosse circulaire riche en terre brûlée et en grains de blé carbonisés et qui correspond peut-être à un four pour torrifier le grain. Enfin, sous une fosse irrégulière, riche en déchets de débitage, s'ouvrait une petite fosse ovale qui se singularisait par son remblai gris mélangé de boulettes de limon jaune et par son contenu qui se réduisait à deux vases complets, un percuteur et une armature danubienne. Ce dépôt intentionnel pourrait correspondre à une tombe dont les os auraient été consumés par l'acidité du sol. Dans cette hypothèse, il s'agirait d'une tombe d'enfant puisque le grand axe de la fosse mesurait 1,26 m.

On observe par ailleurs une partition similaire de l'espace dans le village rubané de Köln-Lindenthal (R.F.A.) qui, à la phase IV de l'occupation, était complètement entouré d'un fossé (BUTTLER und HABEREY, 1936). A l'intérieur de cette enceinte, la zone méridionale comporte des habitations, contrairement à la partie nord. A Darion comme à Cologne, la séparation entre les deux aires correspond à un phénomène topographique, une crête dans un cas, un vallon dans l'autre. On peut en conclure que cette spécialisation de l'espace constitue bien une particularité de l'organisation des villages rubanés, du moins ceux qui, comme Cologne et Darion, sont complètement enceints d'un fossé.

ÉCONOMIE, CHRONOLOGIE

1. *Économie*

Vu l'acidité du terrain, les restes osseux se réduisent à de menus fragments d'os brûlés et à quelques vestiges d'émail dentaire de bovidés, probablement domestiques. Pour les végétaux, l'analyse palynologique en est encore à ses débuts. L'étude des macrorestes organiques atteste la présence de deux espèces de blé : *Triticum dicoccum* et *Triticum monococcum*, ainsi que celle de glands et de noisettes.

L'économie des matières premières lithiques donne des résultats plus appréciables. La majorité du silex paraît originaire du Crétacé local. On retrouve en outre quelques éléments d'un silex exogène qui pourrait provenir d'Orp-le-Grand, à une quinzaine de kilomètres environ. Les Rubanés ont également fait un usage très limité d'une variété de grès-quartzite dont le seul affleurement connu se trouve à Wommersom, à 25 km environ de Darion. Les roches dures utilisées pour la confection des herminettes et formes de bottier comprennent du grès à mica de Horion-Hozémont, à 10 km environ, du phthanite d'Ottignies, à 50 km environ, et des roches volcaniques vraisemblablement originaires d'Allemagne (fig. 4).

2. *Chronologie*

Une date au ^{14}C donne un résultat de 6190 ± 80 B.P. (Lv. 1292), soit un âge calibré compris entre 5350 et 4920 avant notre ère. Le résultat s'inscrit dans la moyenne des dates récentes du Rubané et s'accorde donc à une attribution du site au Rubané récent, d'après le style du décor céramique.

PRINCIPAUX AXES DE RECHERCHE

Les recherches consacrées aux habitats rubanés ont été, en règle générale, orientées prioritairement vers la mise en évidence d'une chronologie. En l'absence de données stratigraphiques, la chronologie est essentiellement déduite d'une analyse stylistique du décor céramique dont la variabilité refléterait davantage une évolution dans le temps qu'une différenciation régionale. Cette mise en chronologie résulte généralement d'une sériation de la céramique par la diagonalisation d'une matrice d'occurrence dont l'un des axes se réfère aux structures archéologiques, l'autre aux critères (décor, formes, techniques ...) discernés sur les vases. Cette sériation n'a cependant pas de valeur chronologique en soi puisque aucun des axes n'est une fonction explicite de l'écoulement du temps. On constate de plus que les résultats de ces sériations sont contredits par les nombreuses dates au radiocarbone dont on dispose pour le Rubané (CAHEN et GILLOT, 1983).

Abordant l'étude du village de Darion, il apparaît opportun de renverser l'ordre des priorités de l'analyse et de poser d'abord le problème de l'organisation spatiale

de l'habitat, avant celui de sa chronologie. On peut en effet tabler sur l'hypothèse qu'une unité territoriale organisée comme celle de ce village correspond à une phase d'occupation unique. Bien entendu, une telle hypothèse doit être vérifiée. L'apparition d'éventuelles discordances dans l'organisation soulèvera la question de l'existence de discontinuités dans l'occupation. Par ailleurs, une telle approche ne dispense pas d'établir la chronologie interne du site. Celle-ci est nécessaire pour comprendre et l'organisation et les activités des occupants du site. Ce problème sera abordé :

- sur le terrain, par l'examen des recoupements de structures, de la stratigraphie horizontale et des données déduites de la succession des couches en fosse ;
- par la mise en évidence d'ensembles synchrones, par le biais des remontages de matériel lithique et céramique ;
- par un programme de datations systématiques au radiocarbone comportant l'analyse d'échantillons nombreux, de nature et de durée de vie différentes (graines, charbon de bois), provenant de contextes différents et, si possible, séchants.

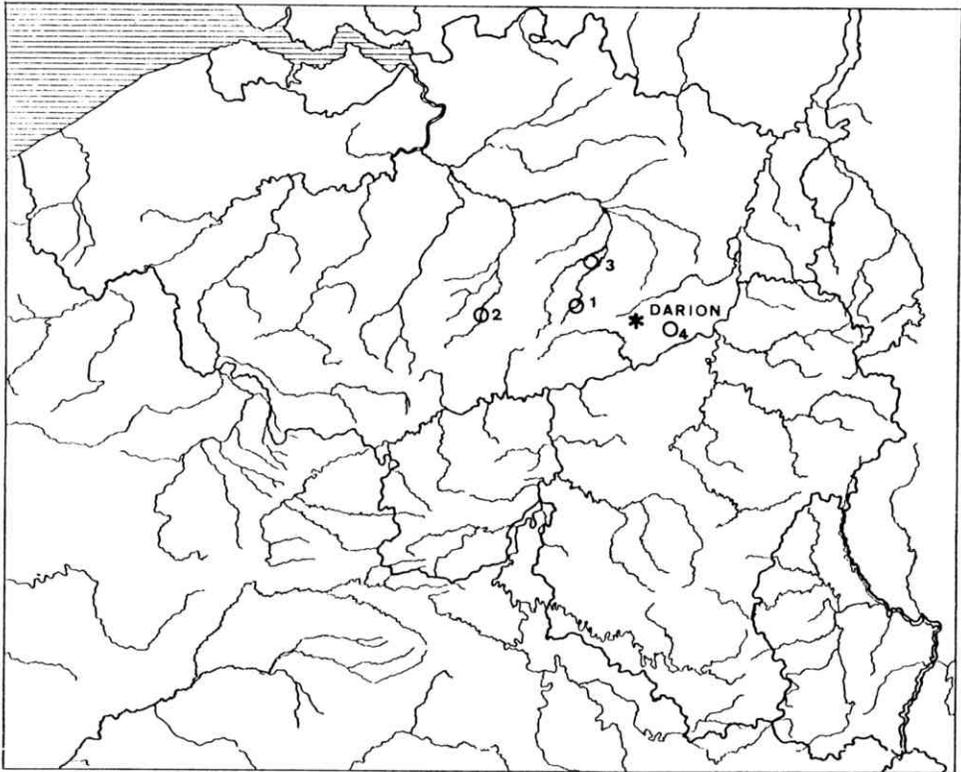


FIG. 4. - Origine des matières premières.

- 1 : Orp-le-Grand (silex) ; 2 : Ottignies-Mousty (phtanite) ; 3 : Wommersom (grès-quartzite) ;
4 : Horion-Hozémont (grès à mica).

La nature et la fonction des fosses soulèvent un autre problème important, lié à l'organisation du village. On interprète généralement les fosses allongées qui bordent les maisons comme des fosses de construction tandis que l'on assigne une fonction particulière, mais inconnue, aux structures de forme régulière qui apparaissent moins directement reliées aux habitations. Dans un nombre limité de cas, le contenu archéologique des fosses, lorsqu'il offre un caractère spécialisé, permet de présumer de la fonction de la structure. Généralement, ce matériel est essentiellement détritique et témoigne d'un rôle secondaire comme «poubelle» qui masque éventuellement la fonction primaire de la fosse. On peut supposer que les déchets évacués dans les fosses proviennent d'activités effectuées au voisinage de la structure, de telle sorte qu'une répartition des vestiges, qu'il s'agisse des types d'outils, de leur fonction, de la forme ou de la contenance des vases par exemple, pourrait contribuer à localiser des aires d'activité. De ce même point de vue, il importe de chercher à distinguer les déchets déposés à la suite d'un déversement anthropique ou d'une sédimentation naturelle puisque, dans le second cas, il est permis de croire que les distances parcourues ont été plus courtes.

À côté des fosses riches en matériel, il en apparaît d'autres qui sont à peu près stériles et qui sont caractérisées par un remblai gris assez clair. La signification de ces structures, trous à eau, bassins de décantation, fosses de tannage ou de teinture par exemple, reste énigmatique mais pourrait être élucidée par une étude paléopédologique détaillée.

La présence de quelques ateliers de débitage du silex fournit une autre voie intéressante pour l'étude de l'organisation du village. Ces ateliers rassemblent les déchets du débitage de très nombreux rognons et permettent d'effectuer des remontages très complets qui, outre leur intérêt technologique, nous documentent sur l'économie du débitage. De plus, ils révèlent l'existence de «manques» systématiques dans les séries reconstituées :

- manque de nucléus ;
- absence de lames de plein débitage complètes ;
- absence d'outils ;
- déficit en gros éclats de préparation.

Ces objets manquants devront être recherchés parmi les nucléus remployés en percuteur, parmi les lames brutes ou retouchées en outils et parmi les éclats utilisés ou repris comme nucléus sur éclats qui proviennent des fosses ordinaires. Ces nucléus sur éclats témoignent d'ailleurs d'une répartition intéressante. Contrairement aux nucléus sur rognons que l'on ne retrouve que dans les ateliers et qui partout ailleurs ont été remployés comme percuteurs, les nucléus sur éclats apparaissent aussi bien dans les ateliers que dans les fosses ordinaires. Cette répartition différente suggère que le débitage de rognons était une opération spécialisée, réservée à certains emplacements, contrairement au débitage de nucléus sur éclats, plus banalisé et plus ubiquiste.

BIBLIOGRAPHIE

BUTTLER, W. et W. HABEREY

- 1936 *Die Bandkeramische Ansiedlung bei Köln-Lindenthal*.
2 vol. Berlin, De Gruyter, 178 p., 83 pl.

CAHEN, D.

- 1983 Campagnes 1982 au village omalien de Darion-Colia (Hesbaye).
Notae praehistoricae, 3 : 55-61.

CAHEN, D. et E. GILOT

- 1983 Chronologie radiocarbone du Néolithique danubien.
In : Progrès récents dans l'étude du Néolithique ancien. *Dissertationes archaeologicae gandenses*, 21 : 21-40.

CAHEN, D. et P.-L. VAN BERG

- 1981 Nouvelles découvertes relatives au Néolithique ancien en Belgique.
In : *Actes du XLV^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique*, 2 : 71-88.

VAN BERG, P.-L. et D. CAHEN

- 1982 Une grande maison omalienne à Darion.
Notae praehistoricae, 2 : 111-115.

Adresse de l'auteur : D. CAHEN

Institut royal des Sciences naturelles de Belgique
rue Vautier, 29
B-1040 Bruxelles.